

a

**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session**

Rome, 12-13 décembre 2005

**RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DU PAKISTAN**

**RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA RÉPONSE DU FIDA  
AU SÉISME DU 8 OCTOBRE 2005 AU PAKISTAN**

**NOTE D'INFORMATION**



**TABLE DES MATIÈRES**

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>II. ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DES DÉGATS ET DES BESOINS</b>	<b>1</b>
<b>III. RÉACTIONS SUITE AU SÉISME</b>	<b>4</b>
A. Réponse du Gouvernement	4
B. Réponse de la société civile	4
C. Réponse du secteur privé	5
D. Réponse de la communauté internationale	5
<b>IV. RÉPONSE DU FIDA SUITE AU SÉISME</b>	<b>5</b>
<b>V. ÉTAT ACTUEL DE LA RÉPONSE DU FIDA</b>	<b>6</b>
A. Proposition de reprogrammation des projets en cours du FIDA dans la région touchée par le séisme	6
B. Proposition pour un projet de reconstruction après le séisme	10
C. Coordination étroite avec les partenaires de développement	11
 <b>ANNEXE</b>	
<b>LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT DU PAKISTAN</b>	<b>13</b>



**SIGLES ET ACRONYMES**

AJC	Azad du Jammu-et-Cachemire
BAsD	Banque asiatique de développement
NWFP	Province frontière du nord-ouest (Pakistan)
PKR	Roupie pakistanaise
UGP	Unité de gestion de projet



## RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DU PAKISTAN

### RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA RÉPONSE DU FIDA AU SÉISME DU 8 OCTOBRE 2005 AU PAKISTAN

#### NOTE D'INFORMATION

##### I. INTRODUCTION

1. À 3 h 50 du matin GMT le samedi 8 octobre 2005, un séisme d'une magnitude de 7,6 sur l'échelle de Richter a frappé le nord de la République islamique du Pakistan. L'épicentre était situé non loin de la région nord nord-ouest de Muzaffarabad, principale ville de l'Azad du Jammu-et-Cachemire (AJC)<sup>1</sup> administrée par le Pakistan, et à proximité de la frontière entre l'AJC et la Province frontière du nord-ouest (NWFP) du Pakistan. Le séisme a fortement ébranlé une superficie estimée à 28 000 km<sup>2</sup>, causant un nombre effroyable et tragique de pertes humaines. Des secousses ont été ressenties sur une vaste partie de l'Asie du Sud, allant du centre de l'Afghanistan à l'ouest du Bangladesh. Le 27 octobre, plus de mille répliques, de magnitude variant entre 5 et 6, avaient été enregistrées dans la région du Cachemire indo-pakistanaï.

2. Ce tremblement de terre est sans doute la catastrophe naturelle la plus désastreuse de l'histoire du Pakistan. L'AJC et les districts orientaux de la NWFP ont été touchés de plein fouet si l'on considère les pertes en vies humaines, le nombre des blessés et la destruction des infrastructures et des actifs économiques. Les districts les plus affectés sont Muzaffarabad, Bagh et Rawalakot dans l'AJC, et Mansehra, Battagram, Kohistan et Abbottabad dans la NWFP. Dans au moins trois districts de l'AJC et cinq districts de la NWFP, les logements publics et privés et les abris, les services sociaux, les structures d'administration, le commerce et les communications ont été endommagés ou détruits.

3. D'après les chiffres fournis par le Gouvernement, on comptait au 3 novembre environ 73 000 morts et plus de 70 000 blessés graves ou estropiés. Plus de 2,8 millions de personnes étaient sans abri et quelque 2,3 millions manquaient de nourriture. Les régions touchées dans la NWFP et l'AJC présentent un terrain très varié, comprenant des zones densément peuplées et des zones montagneuses accidentées avec de petits habitats ruraux dispersés. Les estimations officielles des dégâts restent en deçà de la réalité dans la mesure où les communautés les plus isolées dans la zone frappée par le séisme demeurent inaccessibles, ce qui laisse prévoir une hausse des chiffres officiels le jour où l'on pourra s'y rendre. En outre, l'ONU a averti qu'il y aurait de nouvelles victimes si des secours additionnels n'étaient pas fournis avant l'arrivée imminente de l'hiver himalayen.

##### II. ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DES DÉGATS ET DES BESOINS<sup>2</sup>

4. En plus de l'énorme bilan humain, le tremblement de terre et ses conséquences vont coûter très cher au Pakistan. D'après l'évaluation préliminaire des dégâts et des besoins établie conjointement par la Banque asiatique de développement (BASD) et la Banque mondiale, en coordination avec le Gouvernement, le coût global du séisme est estimé à quelque 5,2 milliards de USD, montant qui

---

<sup>1</sup> L'Azad du Jammu-et-Cachemire (AJC) est la partie administrée par le Pakistan d'une région à propos de laquelle l'Inde et le Pakistan ont un différend depuis 1947. La présente note d'information n'entend porter aucun jugement quant au statut légal ou autre de territoires revendiqués quels qu'ils soient, ni préjuger du règlement final des revendications des parties.

<sup>2</sup> La plupart des données et des analyses contenues dans la présente note d'information proviennent de l'Évaluation préliminaire des dégâts et des besoins (12 novembre 2005) qui a été établie conjointement par la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale, en coordination avec le Gouvernement pakistanais, et distribuée aux donateurs par le Gouvernement le 12 novembre 2005. Celui-ci a souligné que les chiffres figurant dans ce rapport devaient être considérés comme préliminaires et non définitifs.

comprend le coût estimatif des secours, de l'appui aux moyens de subsistance et de la reconstruction (voir tableau 1). Ce rapport présente des estimations pour: a) la perte d'actifs publics et privés dans les huit districts les plus touchés, estimée à 2,3 milliards de USD, et la perte de revenu (perte indirecte), estimée à 34,2 milliards de PKR (576 millions de USD) (tableau 2); b) le coût de la reconstruction à court terme (jusqu'à 18 mois) et à moyen et plus long termes (jusqu'à trois ans) des actifs privés et publics (au coût de remplacement), estimé à 208,1 milliards de PKR (3,5 milliards de USD) (Tableau 2); et c) le coût d'un programme de rétablissement des moyens de subsistance, estimé à 5,76 milliards de PKR (97 millions de USD). Les dégâts directs causés par le séisme sont estimés à environ 135,1 milliards de PKR (2,3 milliards de USD). Les logements privés, avec des dégâts chiffrés à 61,2 milliards de PKR (1 milliard de USD), ont été les plus touchés. Le séisme a détruit 203 579 unités d'habitation, endommagé 196 574 autres et laissé 2,8 millions de personnes sans abri. La proportion des habitations endommagées ou détruites est de 84 % dans l'AJC et de 36 % dans la NWFP. Les secteurs des transports, de l'éducation et de l'agriculture ont également subi des dégâts très importants, qui se montent respectivement à 20,2 milliards de PKR (340 millions de USD), 19,9 milliards de PKR (355 millions de USD) et 12,9 milliards de PKR (218 millions de USD). Le coût de la reconstruction des actifs perdus et du rétablissement des services est estimé à 208,1 milliards de PKR (3,5 milliards de USD). Une partie importante de ce montant concerne la reconstruction des logements, qui devrait coûter quelque 92,2 milliards de PKR (1,6 milliard de USD).

**TABLEAU 1: COÛTS TOTAUX DU SÉISME**

<b>Catégorie</b>	<b>Millions de USD</b>
Secours	1 092
Indemnités pour décès et blessures	205
Premières mesures de relèvement	301
Rétablissement des moyens de subsistance	97
Reconstruction	3 503
dont: reconstruction à court terme	450
reconstruction à moyen et long termes	3 053
<b>Total</b>	<b>5 198</b>

Note: Les pertes indirectes (revenus), qui se montent à 576 millions de USD, ne sont pas comprises (voir tableau 2).

Source: Secours, indemnités pour décès et blessures et premières mesures de relèvement: institutions des Nations Unies, reconstruction et rétablissement des moyens de subsistance: équipe d'évaluation de la BASD/Banque mondiale.



**TABLEAU 2: ESTIMATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES PERTES TOTALES ET LES COÛTS DE RECONSTRUCTION, AU 10 NOVEMBRE 2005**

Secteur	Dégâts directs (millions de PKR)	Pertes indirectes (millions de PKR)	Coûts de reconstruction <sup>a</sup> (millions de PKR)	Coûts de reconstruction <sup>a</sup> (millions de PKR)	Part dans les coûts totaux (%)
<b>1. Infrastructure sociale</b>					
Logements privés <sup>b</sup>	61 220	7 218	92 160	1 552	44
Santé	7 114	1 378	18 012	303	9
Éducation	19 920	4 133	28 057	472	13
Environnement	12		8 985	151	4
Administration publique	2 971	687	4 254	72	2
<b>2. Infrastructure matérielle</b>					
Transports (routes/ponts)	20 165	4 061	24 699	416	12
Approvisionnement en eau et assainissement	1 165		1 900	32	1
Irrigation	324		623	10	0
Énergie, électricité et carburant	744	1 561	2 377	40	1
<b>3. Secteurs économiques</b>					
Agriculture	12 933	6 770	17 846	300	9
Industrie et services	8 578	8 379	9 178	155	4
<b>4. Total = 1+2+3 (en millions de PKR)</b>	<b>135 146</b>	<b>34 187</b>	<b>208 091</b>	<b>3 503</b>	<b>100</b>
Dont: AJC	76 375	17 671	116 625	1 963	56
NWFP	56 436	16 516	91 467	1 540	44
Actifs publics	45 795	12 175	82 187	1 384	39
Actifs privés	87 015	22 012	125 904	2 120	61
Zones urbaines	25 789	13 675	46 163	777	22
Zones rurales	107 021	20 512	161 928	2 726	78

<sup>a</sup> Inclut le coût de reconstruction des actifs immobiliers et mobiliers et de la remise en état des services publics.

<sup>b</sup> Inclut la valeur du contenu des logements, tels que les biens de consommation durables; les coûts de reconstruction excluent le remplacement de ces actifs.

5. Les principaux constats concernant les dégâts occasionnés au secteur de l'agriculture sont les suivants: a) destruction étendue du paddy, du maïs et du fourrage récemment récoltés ou non encore récoltés et quelques dommages aux arbres fruitiers dus aux glissements de terrains; b) 25 à 30% de pertes chez les gros ruminants et 18% chez les petits ruminants, la plupart écrasés par l'effondrement des abris pour le bétail; et c) importants dégâts causés aux systèmes d'irrigation et autres structures hydrauliques ainsi qu'aux terrasses et autres ouvrages de conservation du sol. On estime que le relèvement d'urgence et la remise en état ultérieure coûteront quelque 530 millions de USD sur une période de 3 à 5 ans, dont 75 millions pour les cultures, 450 millions pour l'élevage et 5 millions pour l'irrigation. On prévoit que dans les six premiers mois, c'est-à-dire d'octobre 2005 à mars/avril 2006, 54,2 millions de USD seront nécessaires pour la fourniture de semences, d'engrais, d'outils agricoles et d'abris pour les animaux afin d'assurer les cultures d'hiver et de protéger le bétail survivant.

6. L'évaluation préliminaire des dégâts et des besoins souligne la nécessité de tenir compte, lors de l'élaboration d'une stratégie globale de reconstruction, d'un certain nombre de principes directeurs, à savoir: rétablissement rapide des moyens de subsistance, indépendance et autosuffisance, subsidiarité et décentralisation, souci des groupes les plus vulnérables et socialement défavorisés, contribution effective au développement, renforcement des capacités pour la gestion du processus de relèvement, transparence et responsabilisation, réduction de la vulnérabilité du Pakistan face à de nouvelles catastrophes, promotion de la participation du secteur privé et de la société civile, et coordination et cohérence des approches en matière de relèvement.

### III. RÉACTIONS SUITE AU SÉISME

#### A. Réponse du Gouvernement

7. Le Gouvernement a répondu rapidement à la situation d'urgence. Bien que les communications avec les régions et les populations les plus touchées aient été coupées, le Président et le Premier ministre se sont rendus sur place dès le lendemain de la catastrophe. Deux divisions militaires se sont rendues dans la NWFP et l'AJC et ont établi cinq relais avancés pour faciliter la distribution des secours. Étant donné la géographie de certaines zones touchées, le Gouvernement a appelé à l'aide un nombre sans précédent d'hélicoptères. A la date du 2 novembre, une flotte de plus de 125 hélicoptères et autres aéronefs étrangers et pakistanais avait effectué plus de 5 000 sorties dans les régions affectées.

8. Un Fonds présidentiel de secours aux victimes du tremblement de terre 2005 a été créé afin de mobiliser des ressources. Le Premier ministre a élaboré une stratégie nationale en 12 points pour la reconstruction et le relèvement. Le cabinet du Premier ministre a nommé une commission fédérale de secours et un coordonnateur des secours, qui ont la responsabilité générale de superviser les activités de secours axées sur la fourniture d'abris, de nourriture, d'eau salubre et de soins médicaux d'urgence. Aux niveaux des districts et des localités, du personnel militaire de secours a été posté pour faciliter la distribution des secours. Le Président a en outre établi une Administration pour la reconstruction et le relèvement après le séisme afin de faciliter la reconstruction et la réparation des infrastructures endommagées, notamment des habitations, des routes, des ponts, des édifices publics, des écoles et des hôpitaux.

9. À la date du 11 novembre, le Gouvernement avait distribué 350 000 tentes, 3,2 millions de couvertures et 3 000 tonnes de médicaments et avait monté des villages de tentes pour les victimes du tremblement de terre. Il a affecté des équipes médicales militaires, comprenant des médecins et du personnel paramédical, dans au moins 13 postes établis dans les districts touchés de l'AJC et de la NWFP ainsi qu'aux alentours. Il a annoncé la mise en œuvre d'un programme qui prévoit notamment une indemnisation de 100 000 PKR pour les familles qui ont perdu l'un des leurs, de 50 000 PKR pour les blessés graves et de 25 000 PKR pour les blessés légers. Le montant maximal de l'assistance accordée par famille au titre de ce programme est de 500 000 PKR, et les décaissements ont déjà commencé.

#### B. Réponse de la société civile

10. Des petits groupes d'entraide se sont constitués dans bon nombre des zones affectées, soutenus par des dizaines de milliers de personnes qui, dans tout le pays, rassemblent des secours, souvent dans leur voisinage. Quantité d'organisations non gouvernementales internationales et locales contribuent à la fourniture des secours dans les zones touchées, notamment les ONG suivantes: Edhi Foundation, Organisation islamique internationale de secours, Société du Croissant-Rouge, Citizen's Foundation, Mir Khalil-ur-Rahman Foundation, Organisation internationale de perspective mondiale, Fondation Aga Khan, Save The Children, Oxfam, et Rural Support Programmes Network. Des particuliers ont donné des millions de dollars, souvent par l'intermédiaire du Fonds présidentiel de secours et des organisations de la société civile qui travaillent dans les régions touchées. Un certain nombre de Pakistanais expatriés et d'universitaires ont mis au point un site web de secours et d'information qui vient compléter les initiatives du gouvernement dans ce domaine. Au total, la société civile a octroyé près de six milliards de PKR (100 millions de USD) de dons et procuré aux victimes des vêtements, des abris temporaires, de la nourriture, des médicaments et d'autres fournitures et services en nature.

### **C. Réponse du secteur privé**

11. Le secteur privé s'est montré généreux envers la population touchée, avec des dons allant d'une assistance en espèces à des services économiques. Les sociétés de télécommunication, par exemple, ont rapidement établi des services de télécommunication dans les zones affectées afin d'assurer la bonne marche des opérations de secours. Elles ont également mis en place des services téléphoniques gratuits et entrepris des campagnes de collecte de fonds. Des services internationaux et nationaux de coursier ont offert leurs compétences en matière de logistique pour assurer que les secours internationaux arrivant sur des vols affrétés soient acheminés aussi vite et efficacement que possible. Certaines sociétés ont également mis sur pied des programmes pour «l'adoption de villages».

### **D. Réponse de la communauté internationale**

12. Le Gouvernement a sollicité une aide internationale, qui a commencé d'arriver dans les jours ayant suivi le séisme. Au 11 novembre, selon des informations émanant du Gouvernement, une assistance totalisant près de 2,5 milliards de USD avait été annoncée par 83 donateurs bilatéraux et multilatéraux, dont beaucoup fournissent également une importante aide en nature, notamment une assistance logistique et de la main d'œuvre pour les activités de secours. Des contributions ont été annoncées par l'Algérie, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Chine, la République de Corée, le Danemark, les Émirats arabes unis, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Grèce, l'Inde, la République islamique d'Iran, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Koweït, le Luxembourg, la Malaisie, la Norvège, l'Oman, les Pays-Bas, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède, la Suisse, la Turquie et l'Ukraine. La Banque mondiale a approuvé un financement supplémentaire de 200 millions de USD dans les semaines qui ont suivi le tremblement de terre afin d'aider le Gouvernement à faire face aux dépenses urgentes.

13. L'Organisation des Nations Unies a immédiatement dépêché l'Équipe des Nations Unies chargée de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe pour qu'elle aide à évaluer l'ampleur de la catastrophe et à gérer les interventions internationales. Le Programme des Nations Unies pour le développement contribue à la coordination des secours aux niveaux national et local. D'autres institutions spécialisées des Nations Unies, comme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations Unies pour la population, ont également apporté une aide d'urgence.

14. Le 26 octobre, le Secrétaire général de l'ONU a accueilli à Genève une conférence ministérielle internationale des donateurs pour discuter des besoins du Pakistan en matière de secours à court terme. L'ONU a lancé un appel éclair pour une aide d'urgence immédiate de 550 millions de USD en faveur du Pakistan. Environ 140 millions de USD ont été affectés à une campagne d'urgence destinée à procurer de la nourriture et un abri aux victimes. La conférence de Genève a été suivie par une autre conférence de donateurs, à Islamabad le 19 novembre 2005, dans le but d'accroître le montant des ressources destinées à des programmes de reconstruction et de relèvement à moyen et plus long termes. Le Président du FIDA a assisté à la conférence d'Islamabad.

### **IV. RÉPONSE DU FIDA SUITE AU SÉISME**

15. Deux jours après le tremblement de terre, le lundi 10 octobre, l'Ambassadeur du Pakistan à Rome a rencontré le Président du FIDA afin d'examiner la meilleure manière pour le FIDA de répondre à la catastrophe. Il a été convenu que, dans la mesure où le FIDA n'était pas un organisme d'aide d'urgence, son assistance devait être axée sur les besoins de relèvement à moyen terme compte tenu de l'ampleur des destructions subies par les infrastructures communautaires rurales. Une proposition a été mise au point par le chargé de programme de pays pour le Pakistan et l'Ambassadeur du Pakistan à Rome, à partir des éléments ci-après:

- proposition de reprogrammation des projets en cours du FIDA dans la zone affectée;
- préparation d'un nouveau projet à l'appui de l'effort de reconstruction; et
- coordination étroite avec la communauté de développement.

16. L'intervention du FIDA repose sur les principales considérations suivantes: a) rapidité de l'intervention; b) capacité d'ajustement à la hiérarchisation des besoins des communautés bénéficiaires; c) flexibilité en ce qui concerne le domaine d'action dans le cadre général des accords de prêts pertinents et en ce qui concerne les arrangements institutionnels et de procédure pour l'identification et la satisfaction des besoins; et d) coordination et complémentarité avec les autres entités participant au processus de relèvement et de reconstruction.

17. Compte tenu de ces considérations, la démarche du FIDA a consisté à préconiser, pour la détermination des besoins et des moyens d'y répondre, le recours aux arrangements institutionnels existants plutôt qu'à de nouveaux systèmes administratifs spécialement créés à cet effet. On estime que cette méthode sera probablement la plus rapide tout en reconnaissant et en déplorant le fait que de nombreux membres du personnel des administrations publiques et leur famille ont eux-mêmes été victimes de la catastrophe. Pratiquement, cela signifie que les mesures de relèvement et de reconstruction s'inscriront dans le cadre des systèmes de gestion déjà établis pour les projets en cours financés par le FIDA. L'appui du FIDA au développement des régions concernées repose en outre depuis longtemps sur des arrangements institutionnels qui encouragent la mise en place d'organisations ancrées dans la communauté, notamment d'organisations villageoises et d'organisations féminines, ainsi que l'établissement de partenariats avec diverses ONG locales compétentes. Ces organisations et partenariats devraient être des atouts précieux pour faciliter une intervention rapide, utile et acceptable, associant des mesures de mobilisation sociale, de rétablissement des moyens de subsistance et de remise en état des infrastructures d'appui essentielles.

18. Une mission du FIDA s'est rendue au Pakistan entre le 30 octobre et le 3 novembre pour: a) obtenir l'accord de la Division des affaires économiques du Ministère des affaires économiques et des statistiques au sujet de la reprogrammation des projets du FIDA en cours; b) obtenir l'accord provisoire du Gouvernement pour l'élaboration d'un nouveau projet à l'appui de l'effort de reconstruction, qui serait financé par le FIDA pour un montant de 25 millions de USD dans des conditions particulièrement favorables et serait soumis à l'approbation du Conseil d'administration du Fonds à sa session d'avril 2006; c) acquérir des renseignements actualisés sur l'état des besoins dans les régions affectées par le séisme et sur les options financières et institutionnelles devant permettre d'y faire face; et d) assurer la coordination et la complémentarité de l'intervention du FIDA avec les plans de relèvement et de reconstruction du Gouvernement. La mission s'est entretenue avec des responsables fédéraux, provinciaux et étatiques, des institutions multilatérales et des ONG.

## V. ÉTAT ACTUEL DE LA RÉPONSE DU FIDA<sup>3</sup>

### A. Proposition de reprogrammation des projets en cours du FIDA dans la région touchée par le séisme

19. Le Fonds finance actuellement trois projets dans la région affectée par le séisme. Ce sont le Projet de développement des régions du nord, le Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest et le Programme de développement communautaire dans l'AJC. Ces projets sont décrits brièvement ci-dessous:

- Le **Projet de développement des régions du nord**, effectif depuis le 11 septembre 1998, est financé par un prêt du FIDA de 10,8 millions de DTS. Il concerne: a) une zone centrale du projet (district de Diamer) pour achever de couvrir les régions du nord en termes de

---

<sup>3</sup> L'état des activités décrit dans cette section se rapporte à la situation telle qu'elle est connue au 16 novembre 2005.

développement communautaire et de développement des infrastructures; et b) la totalité des régions du nord afin d'introduire un élément de continuité dans les activités de l'Aga Khan Rural Support Programme, avec le renforcement des services essentiels d'appui à l'agriculture, qui seront associés aux organisations villageoises et aux organisations féminines existantes. Les principaux objectifs du projet consistent: a) à améliorer la sécurité alimentaire grâce à l'augmentation de la production des cultures et de l'élevage et au développement de l'irrigation; b) à mettre sur pied des services efficaces dans l'agriculture et l'élevage; et c) à améliorer les routes rurales de façon à désenclaver les régions et à faciliter l'accès aux marchés.

- Le **Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest** est effectif depuis le 9 mai 2003. Élaboré par la BASD, il est financé par celle-ci pour un montant de 52 millions de USD avec un cofinancement du FIDA, sur un pied d'égalité, pour un montant de 11,2 millions de DTS. Les principaux objectifs du projet consistent: a) à réduire la pauvreté dans les zones reculées de la province frontière du nord-ouest, en particulier parmi les petits exploitants et les paysans sans terre; b) à améliorer la condition de la femme; c) à améliorer l'agriculture et les pratiques de gestion des ressources naturelles; d) à renforcer les infrastructures communautaires pour accroître la valeur ou réduire les coûts des activités villageoises; et e) à améliorer les moyens de subsistance et le niveau de vie des ruraux, notamment par des mesures spécifiques destinées à accroître l'accès des femmes aux ressources sociales et économiques.
- Le **Programme de développement communautaire dans l'AJC**, effectif depuis le 2 septembre 2004, est financé par le FIDA pour un montant de 15,2 millions de DTS. L'objectif de ce programme est de renforcer, développer et améliorer le bien-être des ruraux pauvres dans l'AJC tout en répondant aux besoins des femmes et en recourant à un processus participatif de planification, de mise en œuvre et de suivi pour le développement des villages. Il vise en particulier: a) à renforcer le rôle et les capacités des organisations communautaires existantes et à en créer de nouvelles; b) à jeter les bases d'un transfert réussi des responsabilités en encourageant la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilisation, ainsi qu'en améliorant les relations entre les institutions centrales et locales, notamment sur les plans financier, opérationnel et de la gestion; et c) à améliorer la gestion des ressources naturelles et à développer les infrastructures sociales et économiques en vue d'accroître les revenus, d'élargir les possibilités d'emploi et de réduire la pauvreté parmi les groupes les plus vulnérables.

20. Suite aux entretiens du 10 octobre, le FIDA a reçu, le 18 octobre, une proposition du Gouvernement tendant à modifier les accords de prêt relatifs aux projets susmentionnés. En résumé, la demande du Gouvernement et la proposition correspondante reviennent à reprogrammer 24 millions de DTS sur les fonds non décaissés des trois projets financés par le FIDA en cours en les affectant à des activités de reconstruction dans les zones respectives des projets, les montants de la reprogrammation proposée étant de 4 millions de DTS pour le Projet de développement des régions du nord, de 8 millions de DTS pour le Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest, et de 12 millions de DTS pour le Programme de développement communautaire dans l'AJC. La demande et la proposition correspondante suggèrent également, pour accélérer et faciliter les choses, d'augmenter les allocations autorisées sur les comptes spéciaux des projets et de revoir à la hausse les limites fixées pour certaines catégories de marchés. Une copie de la proposition du Gouvernement figure à l'annexe I.

21. Dans la NWFP, les autorités de la Province ont indiqué que le redéploiement serait effectué de façon proportionnelle, c'est-à-dire que les quatre districts les plus touchés recevraient les fonds qui sont prévus dans le projet en cours, ceux-ci étant simplement réaffectés à des activités de reconstruction. Les autorités de l'AJC ont indiqué qu'elles prévoyaient que jusqu'à 60% de la totalité des fonds du programme seraient affectés aux trois districts les plus touchés de l'État. En ce qui

concerne le Projet de développement des régions du nord, les fonds redéployés seraient affectés, mais non limités, à la remise en état des terres irriguées, à l'amélioration des pistes et des axes routiers et à l'alimentation en eau et l'assainissement des villages. Pour le Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest, les fonds redéployés seraient affectés, mais non limités, à l'appui aux moyens de subsistance et à la remise en état des infrastructures communautaires, notamment des petits ouvrages d'irrigation, des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement et des routes de desserte. Pour le Programme de développement communautaire dans l'AJC, les fonds redéployés seraient affectés, mais non limités, aux éléments suivants: dispensaires, centres de soins de santé primaire et systèmes d'assainissement, barrages, puits tubulaires, petits ouvrages d'irrigation, petites routes et ponts.

22. Lors de leurs discussions avec la mission du FIDA, les autorités de la NWFP ont approuvé la structure de gestion du Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest, considérant que c'était le meilleur moyen de fournir aux victimes dans le besoin une assistance bien conçue et efficace. La situation dans l'AJC est plus difficile dans la mesure où le Programme de développement communautaire est relativement récent et que l'état de dévastation dans la région est extrême. Toutefois, lors de leurs discussions avec la mission du FIDA, les autorités de l'AJC ont donné l'assurance que les mesures qui s'imposent seraient rapidement prises en vue de garantir: a) le bon fonctionnement du compte spécial du programme; b) le recrutement de personnel de programme supplémentaire; c) le maintien de la possibilité de faire appel à l'assistance des ONG; et d) le maintien de la possibilité d'engager un activateur de programme. Sur ce dernier point, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a suggéré qu'une personne pourrait être nommée dans le cadre des arrangements d'assistance technique relatifs au programme.

23. La demande du Gouvernement et la proposition correspondante tendant à modifier les accords de prêts pour le Projet de développement des régions du nord et le Programme de développement communautaire dans l'AJC ont été approuvées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets le 25 octobre 2005.

#### **Amendements approuvés concernant l'accord de prêt pour le Projet de développement des régions du nord**

24. Le 7 novembre 2005, le Président du FIDA a approuvé les modifications ci-après concernant l'accord de prêt pour le Projet de développement des régions du nord:

- Le premier paragraphe de l'annexe 1 de l'accord de prêt se lit désormais comme suit: "... une zone centrale du projet (les subdivisions de Chilas et Darel/Tangir du district de Diامر et toute subdivision des régions du nord nécessitant des mesures de relèvement suite au séisme d'octobre 2005) pour achever de couvrir les régions du nord...".
- Un nouveau paragraphe a été inclus à l'annexe 4 et se lit comme suit: "Reconstruction après le séisme: Le projet fournira également un appui au titre du rétablissement des moyens de subsistance et de la reconstruction des infrastructures communautaires endommagées par le séisme d'octobre 2005. L'unité de gestion du projet (UGP) pourra passer des contrats avec des organismes publics, des ONG, des opérateurs du secteur privé et des consultants, selon les besoins, pour mettre en œuvre les travaux de reconstruction. Les travaux de reconstruction des infrastructures n'exigeront pas de participation aux coûts de la part de la communauté."
- Pour une exécution du projet plus efficace et un décaissement des fonds plus rapide, les modifications supplémentaires ci-après ont été approuvées en ce qui concerne l'accord de prêt pour le Projet de développement des régions du nord: a) le montant de l'allocation autorisée au compte spécial du projet passera de 1,5 million à 2 millions de USD; b) les limites pour les appels d'offre locaux seront augmentées, portant désormais sur des marchés d'un montant

supérieur à 100 000 USD et inférieur à 500 000 USD; et c) les limites pour les consultations de fournisseurs à l'échelon national seront augmentées, portant désormais sur des marchés d'un montant inférieur à 100 000 USD.

- Il a été convenu qu'environ 4 millions de DTS sur les fonds disponibles non décaissés du prêt existant pourraient être affectés aux travaux de reconstruction. Une légère modification à l'annexe 2 de l'accord de prêt pour le projet a été décidée (voir ci-dessous), qui consiste principalement à accroître les fonds alloués au titre des travaux de génie civil en raison des énormes besoins en matière de reconstruction des infrastructures.

**TABLEAU 3: RÉAFFECTATION DES FONDS DU PRÊT AU TITRE DU  
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS DU NORD  
(DTS)**

	<b>Fonds alloués</b>	<b>Fonds décaissés</b>	<b>Fonds disponibles</b>	<b>Réallocation</b>
Travaux de génie civil	6 860 000	2 335 546	4 524 453	7 800 000
Véhicules, équipement et matériel	680 000	486 884	193 115	750 000
Formation, assistance technique, études	1 280 000	473 159	806 840	800 000
Dépenses de fonctionnement	1 380 000	661 970	718 029	1 200 000
Non imputé	550 000	-	550 000	200 000
Allocation autorisée	<b>10 750 000</b>	<b>1 074 006</b>	<b>-1 074 006</b>	
<b>Total</b>		<b>5 031 566</b>	<b>5 718 443</b>	<b>10 750 000</b>

**Amendements approuvés concernant l'accord de prêt pour le Programme de développement communautaire dans l'AJC**

25. Le 7 novembre 2005, le Président du FIDA a approuvé les modifications ci-après concernant l'accord de prêt pour le Programme de développement communautaire dans l'AJC:

- Il a été convenu que le premier paragraphe de l'annexe 1 se lirait comme suit: "...transport quotidien ("la zone du programme"). Le Programme sera également centré sur toute communauté de l'AJC nécessitant des mesures de relèvement suite au séisme d'octobre 2005...".
- Un nouveau paragraphe a été inséré dans l'annexe 3 de l'accord de prêt et se lit comme suit: "Reconstruction après le séisme: Le programme fournira également un appui au titre du rétablissement des moyens de subsistance et de la reconstruction des infrastructures communautaires endommagées par le séisme d'octobre 2005. L'UGP pourra passer des contrats avec des organismes publics, des ONG, des opérateurs du secteur privé et des consultants, selon les besoins, pour mettre en œuvre les travaux de reconstruction. Les travaux de reconstruction des infrastructures n'exigeront pas de participation aux coûts de la part de la communauté."
- Pour une exécution du programme plus efficace et un décaissement des fonds plus rapide, les modifications supplémentaires ci-après ont été approuvées en ce qui concerne l'accord de prêt: a) le montant de l'allocation autorisée au compte spécial du programme passera de 1,5 million à 2 millions de USD; b) les limites pour les appels d'offres locaux seront augmentées, portant désormais sur des marchés d'un montant supérieur à 100 000 USD et inférieur à 200 000 USD; et c) les limites pour les consultations de fournisseurs à l'échelon national seront augmentées, portant désormais sur des marchés d'un montant inférieur à 100 000 USD.

- Il a été convenu qu'environ 12 millions de DTS sur les fonds disponibles non décaissés du prêt existant pourraient être affectés aux travaux de reconstruction après le séisme nécessaires dans la zone du programme. Une modification de l'annexe 2 de l'accord de prêt pour le programme a été adoptée, qui consiste principalement à accroître les fonds alloués au titre des travaux de génie civil en raison des énormes besoins en matière de reconstruction des infrastructures. Cette modification est récapitulée ci-dessous.

**TABLEAU 4: RÉAFFECTATION DES FONDS DU PRÊT AU TITRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DANS L'AJC (DTS)**

	<b>Fonds alloués</b>	<b>Fonds décaissés</b>	<b>Fonds disponibles</b>	<b>Réallocation</b>
Travaux de génie civil	4 420 000	-	4 420 000	9 000 000
Véhicules, équipement et matériel	300 000	-	300 000	300 000
Contrats des ONG, formation	2 600 000	538 308	2 061 691	1 500 000
Démonstration, recherche	2 890 000	-	2 890 000	1 000 000
Services financiers	2 530 000	-	2 530 000	1 700 000
Fonds de développement communautaire	350 000	-	350 000	350 000
Salaires, indemnités	850 000	-	850 000	850 000
Non imputé	550 000	-	550 000	550 000
Allocation autorisée		997 353	-997 353	
<b>Total</b>	<b>15 250 000</b>	<b>1 535 662</b>	<b>13 714 337</b>	<b>15 250 000</b>

**Amendements proposés concernant l'accord de prêt pour le Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest**

26. Le FIDA attend toujours l'aval de la BASD concernant la proposition du Gouvernement tendant à modifier l'accord de prêt pour le Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest. Dès que cet aval aura été reçu, le FIDA approuvera les modifications à l'accord de prêt demandées, telles qu'elles sont précisées dans l'annexe II à la présente note d'information.

**B. Proposition pour un projet de reconstruction après le séisme**

27. Suite à une demande spéciale du Gouvernement en date du 18 octobre, le FIDA est en train d'évaluer les paramètres de conception d'un projet de reconstruction après le séisme pour l'AJC et la NWFP. Le Gouvernement a notamment demandé une assistance pour la remise en état et la reconstruction des habitations et des infrastructures communautaires et sociales et pour le rétablissement des moyens de subsistance dans les régions touchées par le tremblement de terre. Il est proposé que ce nouveau projet soit financé par un prêt du FIDA, octroyé à des conditions particulièrement favorables, d'un montant d'environ 25 millions de USD. Il est en outre prévu que, dans l'esprit de l'intervention du FIDA suite au tsunami de décembre 2004, ce prêt n'entre pas dans le cadre de l'allocation prévue pour le Pakistan au titre du Système d'allocation fondée sur la performance (SAFP) et s'ajoute au programme de travail devant être approuvé en 2006. Le nouveau projet sera soumis au Conseil d'administration du FIDA en avril 2006. Une mission d'élaboration du projet a été mise sur pied le 12 novembre à Islamabad.

28. Étant donné que la capacité des autorités de l'AJC à mettre en œuvre le projet avec les agents d'exécution existants s'est trouvée sérieusement compromise à la suite du tremblement de terre et que les autorités de la NWFP devraient, pour leur part, s'employer principalement à mener des activités de secours et de reconstruction dans les villes et les villages plus importants, le nouveau projet sera très



probablement exécuté par l'intermédiaire du Pakistan Poverty Alleviation Fund (Fonds pakistanais de lutte contre la pauvreté), qui s'est avéré être un partenaire de développement utile et efficace au Pakistan. Ce Fonds s'occupe principalement de micro-finance, d'infrastructures communautaires et de renforcement des capacités.

29. Suivant son habitude, le Fonds pakistanais décaissera des fonds pour ses organisations partenaires, qui procéderont à la mise en œuvre concrète du nouveau projet proposé. Le Fonds regroupe dans le pays 61 organisations partenaires par l'intermédiaire desquelles il exécute ses programmes. Actuellement, sept de ces organisations sont présentes sur le terrain dans les districts affectés, les plus actives étant le Programme national d'appui rural, l'Organisation islamique internationale de secours et le Programme Sarhad d'appui rural. D'autres organisations devraient également s'engager à contribuer, le moment venu, aux efforts de reconstruction.

30. S'il est encore trop tôt pour décrire la configuration exacte du nouveau projet, des enquêtes et une évaluation préliminaire des dégâts indiquent que celui-ci devrait reposer sur les composantes suivantes: a) mobilisation sociale; b) reconstruction de logements; c) programme global d'investissements en faveur des infrastructures communautaires; d) programme de formation professionnelle; et e) renforcement des capacités des partenaires d'exécution. Afin de rétablir la confiance des communautés locales et d'organiser l'énorme effort de relèvement, l'organisation sociale constituera le point de départ principal. Les activités qui seront menées dans le cadre du projet devront correspondre à des stratégies de programme claires en matière d'organisation communautaire dans la situation d'après la catastrophe. La remise en état des infrastructures commencera par la construction de logements, qui s'effectuera grâce à une combinaison de dons aux ménages, de matériels subventionnés et de travail bénévole. Puis un programme global d'investissements en faveur des infrastructures communautaires sera mis en œuvre.

31. Étant donné le nombre des donateurs qui participent à la tâche de reconstruction, un aspect essentiel du nouveau projet consistera à assurer la coordination de l'assistance du FIDA de façon à contribuer utilement aux travaux en cours. En principe, la Banque mondiale, la BASD et la Banque islamique de développement s'attacheront à des projets d'équipement lourd, comme les routes, les écoles et les centres de soins. La Banque mondiale a d'ores et déjà annoncé une aide de 100 millions de USD au titre de la reconstruction des routes endommagées dans l'AJC. Le Gouvernement devrait axer son appui sur les grandes villes. Le FIDA fera porter son effort sur les petits villages dispersés et élaborera son projet de manière à permettre au Fonds pakistanais de lutte contre la pauvreté de tirer parti de l'assistance fournie par d'autres donateurs. Le FIDA se concentrera sur le rétablissement des moyens de subsistance et la reconstruction du potentiel de production dans l'agriculture et l'élevage en milieu rural.

### **C. Coordination étroite avec les partenaires de développement**

32. Pour assurer la complémentarité de son intervention avec celle des autres institutions, le FIDA a participé aux réunions ci-après:

- Le FIDA a présenté son projet d'intervention suite au séisme lors d'une table ronde qui a réuni le Gouvernement et les donateurs le 9 octobre 2005. Assistèrent notamment à cette réunion le Conseiller du Premier ministre, le Ministre d'État des affaires économiques, le Ministre d'État des affaires étrangères, le Secrétaire de la Division des affaires économiques, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, la BASD, le Department for International Development du Royaume-Uni, l'Agency for International Development des États-Unis, l'Union européenne, l'Agence canadienne de développement international et le Japon. La proposition du FIDA a été bien accueillie et approuvée par le Gouvernement à cette réunion.

- Le FIDA a participé aux réunions de l'Équipe de pays des Nations Unies qui se sont tenues les 9, 14, 17 et 24 octobre, ainsi qu'aux réunions de groupe des Nations Unies pour la reconstruction qui se sont tenues les 11, 14, 16, 19, 20, 22 et 25 octobre.
- Il a également participé et activement collaboré aux missions d'évaluation entreprises par l'ONU, la FAO ainsi que la Banque mondiale et la BASD, notamment aux visites effectuées dans les zones affectées à Mansehra et Muzaffarabad.
- Il a assisté aux réunions organisées par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage le 31 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre, réunions au cours desquelles le Programme alimentaire mondial, la BASD, la FAO et la Banque mondiale ont rendu compte des résultats d'une évaluation conjointe des dégâts causés par le séisme au secteur de l'agriculture dans les trois districts de l'AJC et les cinq districts de la NWFP les plus touchés.
- Il a pris part le 10 novembre à une réunion de travail consacrée à la remise en état du secteur agricole, aux côtés de la FAO, de l'Agency for International Development des États-Unis, du Department for International Development du Royaume-Uni, de la Banque mondiale, de la BASD et de plusieurs organismes publics pakistanais.
- Le Président du FIDA a assisté à la Conférence internationale tenue le 19 novembre à Islamabad où les propositions du FIDA ont été présentées officiellement.

33. **Partenariat avec la FAO:** Au cours des discussions qui se sont tenues ultérieurement entre la mission du FIDA (30 octobre – 3 novembre) et les représentants de la FAO dans le pays, il a été établi que les priorités de la FAO en matière de reconstruction et de remise en état du secteur agricole étaient, dans l'ordre: la fourniture de semences de secours et la construction d'abris pour le bétail; la remise en état des cours d'eau et des terrasses (tâche qui pourrait être effectuée pendant les mois d'hiver); et la reconstruction des routes. La FAO a estimé qu'elle avait suffisamment de ressources pour commencer à procéder à l'achat et à la livraison de semences. Il a donc été convenu provisoirement que les sections de l'Annexe 1 des accords de prêts pour les projets financés par le FIDA concernés constituaient une base légitime pour que le FIDA puisse maintenir ouverte la possibilité de financer la fourniture d'urgence de nouvelles semences au cas où le Gouvernement le demanderait. Deuxièmement, il a été provisoirement convenu que le FIDA étudierait la possibilité d'utiliser des fonds réalloués pour les priorités définies en matière de reconstruction des infrastructures du secteur agricole, sous réserve de l'accord du Gouvernement et des communautés bénéficiaires. Enfin, il a été noté que dans le cadre du Programme de développement communautaire dans l'AJC, un arrangement d'assistance technique avait été conclu avec la FAO et que la FAO était en principe prête à recourir à cette possibilité pour appuyer les activités de remise en état du secteur agricole financées par le FIDA.

THE REQUEST FROM THE GOVERNMENT OF PAKISTAN

FROM : Additional Secretary (WBIDB EAD) FAX NO. : 051 9218976

Oct. 25 2005 06:57PM P1



No. 2(20)IFAD/05  
GOVERNMENT OF PAKISTAN  
MINISTRY OF ECONOMIC AFFAIRS AND  
STATISTICS  
(ECONOMIC AFFAIRS DIVISION)

Teleg: ECONOMIC  
Telex : ECDIV: 05-634  
Phone: 9206556  
Fax: 9210734 & 9205971  
Section Officer

Islamabad, October 18, 2005

SUB: IFAD EARTHQUAKE - REHABILITATION PROGRAM (ERP) IN PAKISTAN

Dear Mr. Nigel,

Thank you very much for IFAD's concern and condolences on the earthquake losses in Pakistan. In the earthquake hit area, IFAD have three ongoing projects out of which GOP intends to utilize SDR 24 million towards rehabilitation of these areas through re-allocations as per following break-up:-

S. No.	Name of the Project	Date of Loan signing	Total Commitment (SDR million)	Balance as on 30.9.2005 (SDR million)	Proposed reallocation (SDR million)
1.	AJK Community Development Project	9.3.2004	15.25	13.7	12
2.	Northern Areas Development Project	20.5.1998	10.75	5.7	4
3.	NWFP Barani Area Development Project	16.8.2001	11.15	9.7	8

2. It is requested that IFAD may please consider the above changes and revise the respective loan agreements accordingly as per strategic programming framework for rehabilitation. Furthermore, the Government of Pakistan kindly request IFAD to prepare an earthquake rehabilitation project on a priority basis, for presentation to IFAD's Executive Board in April 2006.

With regards,

Yours sincerely,

(Waqar Hussain Abbasi)

Mr. Nigel Brett  
Country Manager  
Asia and the Pacific Division  
IFAD Rome, Italy.

Fax NO 0039-06-54593519

### **IFAD Earthquake Rehabilitation Programme(ERP) in Pakistan**

#### **A Strategic Programmatic Framework for Rapid Response**

##### **A. The Earthquake**

A 7.6 magnitude earthquake that struck close to Muzaffarabad in Pakistan administered Kashmir at 03.50 GMT on Saturday 8 October has caused widespread devastation. Reports of damage are being filed by the hour and hence it is difficult to get a clear picture of the situation. However on 11 October the following was reported. The main areas affected are in the north of Pakistan. Pakistan administered Kashmir has been the hardest hit region, with entire villages wiped out and much of the province's capital Muzaffarabad destroyed. The towns of Bagh and Rawalakot have also been badly affected. Landslides have blocked roads leading into the area, power and water supplies are cut off, telephone connections down and hospitals and schools destroyed. The official death toll for Pakistan on 17 October was reported at 42,000, however the figure is rising by the day. In Muzaffarabad alone more than 15,000 have been confirmed dead.

##### **B. IFAD projects active in the earthquake region**

IFAD has three ongoing projects in the earthquake zone, with combined available loan resources totalling SDR 30 million. Two of these projects are IFAD initiated and one is AsDB initiated and IFAD co-financed.

- Loan number 625 PK: IFAD financed AJK Community Development Project (AJKCDP); Approved Dec 2003; Loan SDR 15.25 million; Closing date – 31 March 2012; Current available balance SDR 13.714 million.
- Loan number 453 PK: IFAD financed Northern Areas Development Project (NADP); Approved Sept 98; Loan SDR 10.75 million; Closing date – 31 December 2007; Current available balance SDR 5.718 million.
- Loan number 558 PK: AsDB/IFAD financed NWFP Barani Area Development Project (NWFPBADP); Approved 26 April 2001; Loan SDR 11.15 million; Closing date – 31 December 2009; Current available balance SDR 9.7 million.

##### **C. A Strategic Programmatic Framework for Rapid Response**

It is proposed that IFAD respond to the earthquake with a consolidated Earthquake Rehabilitation Programme (ERP). The ERP would be characterized by the following features:

- ERP implementation would be fully in coordination with Government and NGO efforts to bring rapid post-earthquake rehabilitation of livelihoods in the earthquake zone;
- ERP implementation would be through the three established IFAD project management systems already in place in the earthquake zone, and would fall within the context of the existing project loan agreements. The PMUs of the three ongoing projects would seek to coordinate with each-other on a regular basis;

ANNEXE

FROM :Additional Secretary(IWBIDB EAD FAX NO. :051 9219976 Oct. 25 2005 06:58PM P3

---

- The Government of Pakistan would seek to expedite any revision of national PCI planning documents for the 3 ongoing projects to ensure that funds can easily be transferred by project managers to those expenditure categories which are most in demand;
- If necessary, the Government of Pakistan would provide senior level direction to the 3 Project Directors of the ongoing projects in terms of coordination and expenditure priorities;
- The overall geographic focus of the ERP would be on existing IFAD project areas in Northern Areas, NWFP and AJK;
- A specific geographic focus of the ERP on a limited number of hard-hit communities to ensure maximum impact;
- The exact location of selected villages for rehabilitation under the ERP will be decided by the PMU staff of ongoing IFAD projects in the earthquake zone, in coordination with the Government led recovery efforts;
- ERP financed interventions in the selected villages would most likely focus on rehabilitation of key essential infrastructure, for example schools, health clinics, roads, drinking water supplies and other essential village infrastructure.
- Other "rehabilitation" activities which are accommodated by the existing project descriptions in the IFAD project loan agreements would also be eligible for funding (for example microfinance, capacity building etc);
- The precise nature of infrastructure rehabilitation would reflect the community requirements following consultation with affected communities;
- Implementation of infrastructure rehabilitation activities would follow a streamlined flexible approach, with the PMU's having freedom to contract Government, NGO or private sector service providers as needed;
- The originally proposed community contributions of 20% for project financed infrastructure would be waived;
- To ensure rapid implementation, the Authorized Allocations in the Project Special Accounts would be revised upwards;
- To ensure smooth procurement processes, the ceiling on local shopping and the floor on local competitive bidding could be raised significantly;
- IFAD agree that up to SDR 24 million could be made available to finance the ERP activities from ongoing IFAD projects.
- IFAD financing of the ERP would be drawn from existing projects, through refocusing of existing projects and amendment of existing loan agreements. The details of the individual loan amendment proposals are summarized below.

**D. Requested Amendment of Loan Agreement for NADP:**

The NADP is due to close in December 2007. At current disbursement rates, an amount of SDR 4 million was due to be cancelled from this project at closure. It is proposed that this amount be retained by the project as "new funds" for earthquake rehabilitation.

It is proposed that earthquake rehabilitation work be funded under the existing project description in the project Loan Agreement, in particular (but not limited to): (i) Schedule 1, Part B of the Loan Agreement – Village Infrastructure Development (incl.

rehabilitation of irrigation land, upgrading of tracks and link roads, river village water supplies, sanitation, etc) and (ii) Schedule 1, Part D of the Loan Agreement – Valley Roads (incl. upgrading of pony roads to jeep roads, and of jeep roads to lorry roads).

It is proposed that the following additional words – *see bold italics* - be included in para 1 of Schedule 1 of the Loan Agreement: "...a core Project area (Chilas and Darel/Tangir sub-divisions of Daimer district **and any sub-divisions of the Northern Areas requiring rehabilitation as a result of the October 2005 earthquake**) to complete coverage of the Northern Areas.."

While it is difficult to predict the damage in the project area, it is proposed that up to SDR 4 million of the existing available un-disbursed loan could be made available as necessary for earthquake related rehabilitation work in the project area – ie. the Northern Areas. This re-orientation of project focus would need a slight amendment to the existing Schedule 2 of the loan agreement for the project, as the key categories of the ERP will likely be civil works. The proposed amendment is summarized below.

Current loan status as of 10 October 2005

	Allocated (SDR)	Disbursed (SDR)	Available (SDR)	Reallocation (SDR)
Civil Works	6,860,000	2,335,546	4,524,453	7,800,000
Vehicles, Equipment, Material	680,000	486,884	193,115	750,000
Training, I.A. Studies	1,280,000	473,159	806,840	800,000
Operating Costs	1,380,000	661,970	718,029	1,200,000
Unallocated	550,000	0	550,000	200,000
Authorized Allocation		1,074,006	-1,074,006	
<b>Total</b>	<b>10,750,000</b>	<b>5,031,566</b>	<b>5,718,443</b>	<b>10,750,000</b>

It is proposed that an additional paragraph be inserted into Schedule 4 of the loan agreement as follows. A new para 14 to be inserted after current para 13. The new para to read as follows:

***"14 Earthquake rehabilitation: The project will also provide livelihood support and rehabilitation for community infrastructure damaged by the October 2005 earthquake. Such rehabilitation work will follow a streamlined selection, development and implementation procedure, and will not require a community contribution to the cost. The PMU will be empowered to contract Government agencies, NGOs or private sector operators as appropriate to implement the rehabilitation work"***

In order for the project to operate more flexibly, and to disburse funds more quickly, the following additional changes in the loan agreement for NADP are proposed:

- Increase in the Authorized Allocation in the project Special Account from USD 1.5 million to USD 2 million;
- In terms of procurement:
  - an increase in the limits for local competitive bidding from (i) more than USD 10,000 and less than USD 500,000 to (ii) more than USD 100,000 and less than USD 500,000.
  - An increase in the limits for local shopping from (i) less than USD 10,000 to (ii) less than USD 100,000.

a  
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE  
ANNEXE

FROM :Additional Secretary(WBIDB EAD FAX NO. :051 9218976

Oct. 25 2005 06:59PM P5

**E. Requested amendment of Loan Agreement for AJK CDP**

The AJK CDP was declared effective in September 2004. The PMU has only just been set up and is located in Muzaffarabad. It is too early to confirm the extent of the damage on the PMU and the degree to which staff have been injured or killed. It is proposed that up to SDR 12 million of the existing available un-disbursed loan could be made available as required to the Government for earthquake related rehabilitation work in the project area - ie. AJK.

It is proposed that earthquake rehabilitation work be funded under the existing project description in the Loan Agreement, in particular (but not limited to): Schedule 1, Part B 7.2 – Infrastructure Development (incl. clinics, primary health care and sanitation facilities, drinking water supply, village/primary schools, irrigation facilities, mini-dams, tube wells, footbridges, roads and bridges, etc).

One minor change to the Schedule 1 of the Loan Agreement would be needed. Paragraph 1 of Schedule 1 should be worded as follows (additional text shown in bold italics).

**“.....daily transportation (“the Programme Area”). The Programme will also focus on any communities in AJK requiring rehabilitation as a result of the October 2005 earthquake.”**

The loan is only just beginning to disburse. The category likely to be drawn down for earthquake rehabilitation work would be “civil works”. A slight amendment to the Scheduled 2 is therefore proposed.

Current loan status as of 10 October 2005

	Allocated (SDR)	Disbursed (SDR)	Available (SDR)	Reallocation (SDR)
Civil Works	4,420,000	0	4,420,000	9,000,000
Vehicles, Equipment, Material	300,000	0	300,000	300,000
NGO contracts, Training	2,600,000	538,308	2,061,691	1,500,000
Demonstration, Research	2,890,000	0	2,890,000	1,000,000
Financial Services	2,530,000	0	2,530,000	1,700,000
Community Dev Fund	350,000	0	350,000	350,000
Salaries, Allowances	850,000	0	850,000	850,000
Unallocated	550,000	0	550,000	550,000
Authorized Allocation		997,353	-997,353	
<b>Total</b>	<b>15,250,000</b>	<b>1,535,662</b>	<b>13,714,337</b>	<b>15,250,000</b>

It is proposed that an additional paragraph be inserted into Schedule 3 of the loan agreement as follows. A new para 9.5 to be inserted after current para 9.4 of Section 9 Infrastructure. The new para to read as follows:

**“9.5 Earthquake rehabilitation: The project will also provide livelihood support and rehabilitation for community infrastructure damaged by the October 2005 earthquake. Such rehabilitation work will follow a streamlined selection, development and implementation procedure, and will not require a community contribution to the cost. The PMU will be empowered to contract Government agencies, NGOs or private sector operators as appropriate to implement the rehabilitation work”**

In order for the project to operate more flexibly, and to disburse funds more quickly, the following additional changes in the loan agreement for AJKCDP are proposed:

- Increase in the Authorized Allocation in the project Special Account from USD 1.5 million to USD 2 million;
- In terms of procurement:
  - an increase in the limits for local competitive bidding from (i) more than USD 10,000 and less than USD 200,000 to (ii) more than USD 100,000 and less than USD 200,000.
  - An increase in the limits for local shopping from (i) less than USD 10,000 to (ii) less than USD 100,000.

**F. Requested amendment of loan agreement for NWFBADP**

The NWFBADP was declared effective in May 2003. It is an AsDB initiated project and is co-financed by IFAD. In anticipation of discussions between IFAD and AsDB, a preliminary proposal is presented that up to SDR 8 million of the existing available un-disbursed loan could be made available as required to the Government for earthquake related rehabilitation work in the project area - i.e. those areas of NWFP that are most affected, such as Mansehra and Abbottabad.

It is proposed that earthquake rehabilitation work be funded under the existing project description in the Loan Agreement, in particular (but not limited to): Part D para 13 of Schedule 1 - Participatory Smallscale Infrastructure Development (incl. drinking water, roads, etc). The loan is only just beginning to disburse, and as the categories likely to be drawn down for earthquake rehabilitation work such as "civil works" are well resourced, there would be no need for an amendment in the Schedule 2 of the loan agreement at the present time. An amendment might be required in the future following IFAD discussion with AsDB, should more funds be required in any particular category.

**Current loan status as of 10 October 2005**

	Allocated (SDR)	Disbursed (SDR)	Available (SDR)
Civil Works - district roads	1,970,000	16,922	1,953,077
Civil Works - community	1,790,000	131,384	1,658,615
Civil Works - building works	130,000	82,933	47,066
Equipment, Material	430,000	15,370	414,629
Vehicles	200,000	82,067	117,932
Consultants, NGO contracts	1,140,000	208,371	1,201,679
Training, Demonstration, Research	1,080,000	186,132	893,867
Financial Services 1	1,130,000	0	1,130,000
Financial Services 2	140,000	0	140,000
Incremental Operating Costs	1,630,000	195,814	1,434,185
Allowances	170,000	12,632	157,367
Unallocated	1,070,000	0	1,070,000
Authorized Allocation		512,043	-512,043
<b>Total</b>	<b>11,150,000</b>	<b>1,443,622</b>	<b>9,706,377</b>

It is proposed that an additional paragraph be inserted into Schedule 3 of the loan agreement as follows. A new para 16 of Schedule III to be inserted after current para 15. The new para to read as follows:



FROM :Additional Secretary(IWBIDB EAD FAX NO. :051 9218976

Oct. 25 2005 06:59PM P7

*“16 Earthquake rehabilitation: The project will also provide livelihood support and rehabilitation for community infrastructure damaged by the October 2005 earthquake. Such rehabilitation work will follow a streamlined selection, development and implementation procedure, and will not require a community contribution to the cost. The PMU will be empowered to contract Government agencies, NGOs or private sector operators as appropriate to implement the rehabilitation work”*

In order for the project to operate more flexibly, and to disburse funds more quickly, it is proposed that the Authorized Allocation in the project Special Account be increased from USD 1.5 million to USD 2 million.

**LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT DU PAKISTAN**

No.2(20)IFAD/05  
GOUVERNEMENT DU PAKISTAN  
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DES STATISTIQUES  
(DIVISION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES)

Islamabad, le 18 octobre 2005

**OBJET: PROGRAMME DU FIDA POUR LA RECONSTRUCTION APRÈS LE SÉISME AU PAKISTAN**

Monsieur,

Nous tenons à vous remercier pour le souci et les condoléances exprimés par le FIDA en ce qui concerne les pertes subies au Pakistan suite au tremblement de terre. Le séisme a frappé des régions dans lesquelles le FIDA mène actuellement trois projets et le Gouvernement du Pakistan souhaiterait utiliser, sur les fonds de ces projets, 24 millions de DTS aux fins du relèvement des ces régions moyennant les réallocations indiquées ci-dessous:

No	Intitulé du projet	Date de la signature du prêt	Engagement total (millions de DTS)	Solde au 30.9.2005 (millions de DTS)	Réallocation proposée (millions de DTS)
1.	Programme de développement communautaire dans l'AJC	9.3.2004	15,25	13,7	12
2.	Projet de développement des régions du nord	20.5.1998	10,75	5,7	4
3.	Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest	16.8.2001	11,15	9,7	8

2. Nous prions le FIDA de bien vouloir considérer les modifications indiquées plus haut et amender en conséquence les accords de prêts respectifs suivant le cadre de programmation stratégique pour la reconstruction. Le Gouvernement du Pakistan prie en outre le FIDA de bien vouloir préparer, à titre prioritaire, un projet de reconstruction suite au tremblement de terre en vue de le soumettre au Conseil d'administration du Fonds en avril 2006.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Signé

Waqar Hussain Abbasi

M. Nigel Brett  
Chargé de portefeuille de pays  
Division Asie et Pacifique  
FIDA, Rome (Italie)

## PROJET DU FIDA POUR LA RECONSTRUCTION APRÈS LE SÉISME AU PAKISTAN

### UN CADRE DE PROGRAMMATION STRATÉGIQUE POUR UNE INTERVENTION RAPIDE (à examiner avec le Gouvernement/Division des affaires économiques)

#### A. Le tremblement de terre

Un séisme d'une magnitude de 7,6 sur l'échelle de Richter a frappé le samedi 8 octobre, à 3 heures 50 GMT, la région de Muzaffarabad dans le Cachemire administré par le Pakistan, causant des dévastations considérables. L'évaluation des dégâts évoluant d'heure en heure, il est difficile d'avoir une idée précise de la situation. Le 11 octobre, on pouvait toutefois faire un certain nombre de constats. Les principales régions touchées se trouvent au nord du Pakistan. Le Cachemire sous administration pakistanaise est la région la plus gravement affectée, des villages entiers de cette région ayant été rayés de la carte et Muzaffarabad, la capitale de la Province, étant en très grande partie détruite. Les villes de Bagh et de Rawalakot ont également été durement touchées. Des glissements de terrain ont bloqué les routes desservant la région, il n'y a plus ni eau ni électricité, les lignes téléphoniques sont coupées et les hôpitaux et les écoles détruits. Le nombre de morts au Pakistan était officiellement de 33 000 le 11 octobre, mais les chiffres augmentent de jour en jour. Dans la seule ville de Muzaffarabad, le décès de 11 000 personnes a été confirmé.

#### B. Projets menés par le FIDA dans la région touchée par le tremblement de terre

Le FIDA a trois projets en cours dans la zone du séisme, les ressources disponibles au titre des différents prêts totalisant 30 millions de DTS. Deux de ces projets ont été élaborés par le FIDA tandis que le troisième a été élaboré par la BAsD et est cofinancé par le FIDA.

- Prêt No 625 PK: Projet de développement communautaire dans l'AJC, financé par le FIDA; approuvé en décembre 2003; montant du prêt: 15,3 millions de DTS; date de clôture: 31 mars 2012; solde actuellement disponible: 13,7 millions de DTS.
- Prêt No 453 PK: Projet de développement des régions du nord, financé par le FIDA; approuvé en septembre 1998; montant du prêt: 10,8 millions de DTS; date de clôture: 31 décembre 2007; solde actuellement disponible: 5,7 millions de DTS.
- Prêt No 558 PK: Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest, financé par le FIDA/BAsD; approuvé le 26 avril 2001; montant du prêt: 11,2 millions de DTS; date de clôture: 31 décembre 2009; solde actuellement disponible: 9,7 millions de DTS.

#### C. Un cadre de programmation stratégique pour une intervention rapide

Il est proposé que le FIDA réponde au séisme par un projet global de reconstruction. Ce projet aurait les caractéristiques suivantes:

- Le projet serait exécuté en étroite coordination avec les activités du Gouvernement et des ONG afin d'assurer un rétablissement rapide des moyens de subsistance dans la zone du séisme.
- Le projet serait exécuté au moyen des trois systèmes déjà en place dans la zone du séisme pour la gestion des projets du FIDA et s'inscrirait dans le cadre des accords de prêts concernant les projets existants. Les unités de gestion des trois projets en cours s'efforceraient de coordonner mutuellement leurs activités de façon régulière.
- Le Gouvernement du Pakistan s'efforcera d'accélérer toute révision des documents nationaux relatifs à la planification des trois projets en cours afin de permettre aux administrateurs de projet de transférer facilement des fonds pour les catégories de dépenses les plus sollicitées.

- Si nécessaire, le Gouvernement du Pakistan donnerait des orientations de haut niveau aux trois directeurs des projets en cours pour ce qui est de la coordination et des dépenses prioritaires.
- L'orientation géographique générale du projet porterait sur les zones ciblées par les projets existants du FIDA dans les régions du nord, la NWFP et l'AJC.
- L'orientation géographique spécifique du projet porterait sur un nombre limité de communautés durement touchées de façon à maximiser l'impact.
- La localisation exacte des villages qui seraient choisis pour faire l'objet de mesures de relèvement au titre du projet serait déterminée par le personnel des unités de gestion des projets du FIDA actuellement mis en œuvre dans la zone du séisme, en coordination avec l'action de relèvement menée par le Gouvernement.
- Les interventions financées dans le cadre du projet dans les villages retenus porteraient très probablement sur la reconstruction des infrastructures essentielles, comme les écoles, les dispensaires, les routes, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'autres équipements villageois indispensables.
- D'autres activités de "relèvement" prévues par les descriptifs de projet dans les accords de prêt concernant les projets du FIDA pourraient également bénéficier d'un financement (par exemple, la microfinance, le renforcement des capacités, etc.).
- La nature précise de la reconstruction des infrastructures répondrait aux besoins des communautés, qui auraient été préalablement consultées.
- La mise en œuvre des activités de reconstruction des infrastructures se ferait selon des modalités souples et simplifiées; les UGP seraient libres de passer des contrats avec des organismes publics, des ONG ou des prestataires de services du secteur privé, selon les besoins.
- La contribution de la communauté, équivalant à 20% des coûts, initialement prévue pour les infrastructures financées par les projets serait annulée.
- Pour assurer une exécution rapide, le montant des allocations autorisées sur les comptes spéciaux des projets serait révisé à la hausse.
- Pour assurer le bon fonctionnement de la passation des marchés, le plafond fixé pour les consultations de fournisseurs à l'échelon national et le plancher fixé pour les appels d'offres locaux pourraient être sensiblement augmentés.
- Le FIDA décide qu'un montant maximum de 24 millions de DTS pourrait être affecté au financement des activités du projet dans le cadre des projets en cours du Fonds.
- Le financement du projet par le FIDA serait prélevé sur les fonds des projets existants, moyennant la réorientation de ces projets et la modification des accords de prêt existants. Les propositions de modification des différents accords de prêts sont récapitulées ci-dessous.

**D. Modification demandée de l'accord de prêt pour le Projet de développement des régions du nord**

Le Projet de développement des régions du nord doit se terminer en décembre 2007. Au rythme actuel des décaissements, un montant de 4 millions de DTS devrait être annulé à la clôture du projet. Il est proposé de conserver ce montant en tant que "nouveaux fonds" pour la reconstruction suite au séisme.

Il est proposé que les travaux de reconstruction suite au séisme soient financés dans le cadre du descriptif de projet figurant dans l'accord de prêt pour le projet, en particulier (mais non exclusivement): a) annexe 1, partie B, de l'accord de prêt – Développement des infrastructures villageoises (y compris la remise en état des terres irriguées, l'amélioration des pistes et des routes de desserte, l'approvisionnement en eau des villages, l'assainissement, etc.); et b) annexe 1, partie D, de l'accord de prêt – Routes de vallées (y compris la transformation des chemins pour poneys en pistes et la transformation des pistes en routes pour camions).

ANNEXE

Il est proposé d'ajouter au premier paragraphe de l'annexe 1 de l'accord de prêt le membre de phrase figurant ci-après en caractères gras et italiques: "...une zone centrale du projet (les subdivisions de Chilas and Darel/Tangir du district de Daimer ***et toute subdivision des régions du nord nécessitant des mesures de relèvement suite au séisme d'octobre 2005***) pour achever de couvrir les régions du nord."

S'il est difficile de prévoir l'ampleur des dégâts dans la zone du projet, il est proposé qu'un montant maximum de 4 millions de DTS sur les fonds non décaissés disponibles du prêt puisse être affecté, selon les besoins, aux travaux de relèvement suite au tremblement de terre dans la zone du projet, c'est-à-dire dans les régions du nord. Cette réorientation du projet imposerait l'introduction d'une légère modification à l'annexe 2 de l'accord de prêt pour le projet, dans la mesure où la principale catégorie du nouveau projet serait probablement les "travaux de génie civil". La modification proposée est récapitulée ci-dessous.

**ÉTAT DU PRÊT AU 10 OCTOBRE 2005  
(DTS)**

	<b>Fonds alloués</b>	<b>Fonds décaissés</b>	<b>Fonds disponibles</b>	<b>Réallocation</b>
Travaux de génie civil	6 860 000	2 335 546	4 524 453	7 800 000
Véhicules, équipement, matériel	680 000	486 884	193 115	750 000
Formation, assistance technique, études	1 280 000	473 159	806 840	800 000
Dépenses de fonctionnement	1 380 000	661 970	718 029	1 200 000
Non imputé	550 000	0	550 000	200 000
Allocation autorisée		1 074 006	-1 074 006	
<b>Total</b>	<b>10 750 000</b>	<b>5 031 566</b>	<b>5 718 443</b>	<b>10 750 000</b>

Il est proposé d'insérer à l'annexe 4 de l'accord de prêt un nouveau paragraphe (le paragraphe 14, à la suite de l'actuel paragraphe 13), dont le texte serait le suivant:

***"14 Reconstruction après le séisme: Le projet fournira également un appui au titre du rétablissement des moyens de subsistance et de la reconstruction des infrastructures communautaires endommagées par le séisme d'octobre 2005. Ces travaux de reconstruction seront régis par des procédures de sélection, d'élaboration et d'exécution simplifiées et ne nécessiteront pas de participation aux coûts de la part de la communauté. L'UGP pourra passer des contrats avec des organismes publics, des ONG ou des opérateurs du secteur privé, selon les besoins, pour mettre en œuvre les travaux de reconstruction."***

Pour une exécution du projet plus efficace et un décaissement des fonds plus rapide, il est proposé d'apporter les modifications supplémentaires ci-après à l'accord de prêt pour le Projet de développement des régions du nord:

- Le montant de l'allocation autorisée au compte spécial du projet serait porté de 1,5 million à 2 millions de USD;
- En ce qui concerne la passation des marchés:
  - Les limites pour les appels d'offre locaux seraient augmentées, passant de "supérieur à 10 000 USD et inférieur à 500 000 USD" à "supérieur à 100 000 USD et inférieur à 500 000 USD"; et
  - Les limites pour les consultations de fournisseurs à l'échelon national seraient augmentées, passant de "inférieur à 10 000 USD" à "inférieur à 100 000 USD".

### E. Modification demandée de l'accord de prêt pour le Programme de développement communautaire dans l'AJC

Le Programme de développement communautaire dans l'AJC a pris officiellement effet en septembre 2004. L'UGP vient juste d'être mise en place et est située à Muzaffarabad. Il est trop tôt pour connaître l'ampleur exacte des dégâts qu'elle a subis et le sort de son personnel. Il est proposé qu'un montant maximum de 12 millions de DTS sur les fonds non décaissés disponibles du prêt puisse être alloué au Gouvernement, en fonction des besoins, pour des travaux de relèvement après le tremblement de terre dans la zone du projet, c'est-à-dire dans l'AJC.

Il est proposé que les travaux de reconstruction suite au séisme soient financés dans le cadre du descriptif de projet figurant dans l'accord de prêt, en particulier (mais non exclusivement): annexe 1, partie B 7.2, de l'accord de prêt – Développement de l'infrastructure (notamment dispensaires, soins de santé primaires et équipements d'assainissement, approvisionnement en eau potable, écoles villageoises/primaires, dispositifs d'irrigation, mini-barrages, puits tubulaires, passerelles, routes et ponts , etc.).

Une légère modification devrait être apportée à l'annexe 1 de l'accord de prêt. Le premier paragraphe de l'annexe 1 se lirait comme suit (le nouveau texte figure en caractères gras et italiques):

"...transport quotidien ("la zone du programme"). ***Le programme sera également centré sur toute communauté dans l'AJC nécessitant des mesures de relèvement suite au tremblement de terre d'octobre 2005***".

Les décaissements au titre du prêt ne font que commencer. La catégorie qui devrait prévaloir pour les travaux de reconstruction serait celle des "travaux de génie civil". Il est donc proposé de modifier légèrement l'annexe 2.

#### ÉTAT DU PRÊT AU 10 OCTOBRE 2005 (DTS)

	Fonds alloués (DTS)	Fonds décaissés (DTS)	Fonds disponibles (DTS)	Réallocation (DTS)
Travaux de génie civil	4 420 000		4 420 000	9 000 000
Véhicules, équipement et matériel	300 000		300 000	300 000
Contrats des ONG, formation	2 600 000	538 308	2 061 691	1 500 000
Démonstration, recherche	2 890 000		2 890 000	1 000 000
Services financiers	2 530 000		2 530 000	1 700 000
Fonds de développement communautaire	350 000		350 000	350 000
Salaires, indemnités	850 000		850 000	850 000
Non imputé	550 000		550 000	550 000
Allocation autorisée		997 353	-997 353	
<b>Total</b>	<b>15 250 000</b>	<b>1 535 662</b>	<b>13 714 337</b>	<b>15 250 000</b>

Il est proposé d'insérer dans l'annexe 3 de l'accord de prêt un nouveau paragraphe (le paragraphe 9.5, à la suite de l'actuel paragraphe 9.4), dont le texte serait le suivant:

***"9.5 Reconstruction après le séisme: Le projet fournira également un appui au titre du rétablissement des moyens de subsistance et de la reconstruction des infrastructures communautaires endommagées par le séisme d'octobre 2005. Ces travaux de reconstruction seront régis par des procédures de sélection, d'élaboration et d'exécution simplifiées et ne nécessiteront pas de participation aux coûts de la part de la communauté. L'UGP pourra passer des contrats avec des organismes publics, des ONG ou des opérateurs du secteur privé, selon les besoins, pour mettre en œuvre les travaux de reconstruction."***

Pour une exécution du projet plus efficace et un décaissement des fonds plus rapide, les modifications supplémentaires ci-après seront apportées à l'accord de prêt pour le Programme de développement communautaire dans l'AJC:

- Le montant de l'allocation autorisée au compte spécial du projet serait porté de 1,5 million à 2 millions de USD;
- En ce qui concerne la passation des marchés:
  - Les limites pour les appels d'offre locaux seraient augmentées, passant de "supérieur à 10 000 USD et inférieur à 200 000 USD" à "supérieur à 100 000 USD et inférieur à 200 000 USD"; et
  - Les limites pour les consultations de fournisseurs à l'échelon national seraient augmentées, passant de "inférieur à 10 000 USD" à "inférieur à 100 000 USD".

**F. Modification demandée de l'accord de prêt pour le Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest**

Le Projet de mise en valeur des zones barani dans la province frontière du nord-ouest a officiellement pris effet en mai 2003. Il s'agit d'un projet de la BAsD cofinancé par le FIDA. En attendant que le FIDA et la BAsD se concertent, il est provisoirement proposé qu'un montant maximum de 8 millions de DTS sur les fonds non décaissés disponibles du prêt puisse être affecté au Gouvernement, en fonction des besoins, pour des travaux de relèvement après le tremblement de terre dans la zone du projet, c'est-à-dire dans les régions de la NWFP les plus touchées, comme Mansehra et Abbottabad.

Il est proposé que les travaux de reconstruction suite au séisme soient financés dans le cadre du descriptif de projet figurant dans l'accord de prêt pour le projet, en particulier (mais non exclusivement): annexe 1, partie D, paragraphe 13 – Développement participatif des petites infrastructures (notamment, eau potable, routes, etc.). Les décaissements au titre du prêt ne font que commencer et, dans la mesure où les catégories qui devraient prévaloir pour les travaux de reconstruction, comme la catégorie des "travaux de génie civil", bénéficient de ressources suffisantes, il n'y aurait pas lieu de modifier pour le moment l'annexe 2 de l'accord de prêt. Un amendement pourrait être nécessaire ultérieurement, suite aux discussions du FIDA et de la BAsD, si des fonds supplémentaires s'avéraient nécessaires pour telle ou telle catégorie.

**ÉTAT DU PRÊT AU 10 OCTOBRE 2005  
(DTS)**

	<b>Fonds alloués</b>	<b>Fonds décaissés</b>	<b>Fonds disponibles</b>
Travaux de génie civil, routes de district	1 970 000	16 922	1 953 077
Travaux de génie civil, communautaires	1 790 000	131 384	1 658 615
Travaux de génie civil, construction	130 000	82 933	47 066
Équipement, matériel	430 000	15 370	414 629
Véhicules	200 000	82 067	117 932
Contrats de consultants et d'ONG	1 140 000	208 321	1 201 679
Formation, démonstration, recherche	1 080 000	186 132	893 867
Services financiers 1	1 130 000	-	1 130 000
Services financiers 2	140 000	-	140 000
Dépenses de fonctionnement supplémentaires	1 630 000	195 814	1 434 185
Indemnités	170 000	12 632	157 367
Non imputé	1 070 000	-	1 070 000
Allocation autorisée		512 043	-512 043
<b>Total</b>	<b>11 150 000</b>	<b>1 443 622</b>	<b>9 706 377</b>

Il est proposé d'insérer dans l'annexe 3 de l'accord de prêt un nouveau paragraphe (le paragraphe 16, à la suite de l'actuel paragraphe 15), dont le texte serait le suivant:

***"16 Reconstruction après le séisme: Le projet fournira également un appui au titre du rétablissement des moyens de subsistance et de la reconstruction des infrastructures communautaires endommagées par le séisme d'octobre 2005. Ces travaux de reconstruction seront régis par des procédures de sélection, d'élaboration et d'exécution simplifiées et ne nécessiteront pas de participation aux coûts de la part de la communauté. L'UGP pourra passer des contrats avec des organismes publics, des ONG ou des opérateurs du secteur privé, selon les besoins, pour mettre en œuvre les travaux de reconstruction."***

Pour une exécution du projet plus efficace et un décaissement des fonds plus rapide, il est proposé de porter le montant de l'allocation autorisée au compte spécial du projet de 1,5 million à 2 millions de USD.



